



# Fédération Française du Sport Universitaire

108 avenue de Fontainebleau, 94270 Le Kremlin-Bicêtre, France  
tél : +33 1 58 68 22 75 - fax : +33 1 46 58 12 73 - e-mail : federation@sport-u.com - www.sport-u.com

## TENNIS PAR EQUIPES

### FEUILLE DE MATCH

CR Sport U :

FEUILLE A RENVoyer DANS  
LES 24 HEURES à

LIEU DE LA RENCONTRE .....

DATE .....

Catégorie masculin / féminin

DIVISION.....

POULE .....

EQUIPE VISITEE .....  
RESPONSABLE.....  
ACADEMIE.....

EQUIPE VISITEUSE.....  
RESPONSABLE.....  
ACADEMIE.....

MATCHES	EQUIPE VISITEE				V. ou D.	Score	EQUIPE VISITEUSE				
	TYPE	N°	NOM ET PRENOM	CLT.			N° Lic. FF Sport U	N° Lic. FFT	NOM ET PRENOM	CLT.	N° Lic. FF Sport U
simples	1										
	2										
double											

**RESULTAT :**  
EQUIPE GAGNANTE : .....  
EQUIPE PERDANTE : .....

SCORE : .....

**SIGNATURES :**  
Le capitaine de  
l'équipe visitée

Le capitaine de  
l'équipe visiteuse

Le résultat du match doit être téléphoné par l'équipe vainqueur à la FF Sport U le soir même de la rencontre. Toute réclamation doit être portée au dos de la feuille.

Le juge arbitre :  
Nom et prénom : .....  
Signature : .....

### **Rappel de la règle 3.4 du règlement intérieur de la FF Sport U**

**Règle 3.4** : L'étudiant(e) ne pourra participer aux épreuves organisées par la FF Sport U, qu' après présentation à l'organisateur ou à son représentant (délégué, arbitre), et au capitaine de l'équipe adverse dans le cas des sports collectifs :

- de sa licence valide, ou à titre exceptionnel d'une attestation délivrée par le CR Sport U accompagnée d'une pièce d'identité officielle (carte d'étudiant, carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire, carte de séjour)
- à défaut : d'une pièce d'identité officielle (cf. ci-dessous) ou d'une attestation de perte délivrée par la gendarmerie ou le commissariat de police et à condition que sa qualité de licencié FF Sport U ait pu être vérifiée avant le début de la compétition.

A défaut de vérification de ces informations, y compris l'aptitude médicale (loi du 19 mars 1999, décret d'application 2000) , l'étudiant ne sera pas autorisé à participer aux épreuves.

**Si vous n'êtes pas en règle, ne jouez pas ! Votre équipe perdrait le match par pénalité et vous vous exposeriez à des sanctions individuelles graves.**

### **RECLAMATIONS – OBSERVATIONS (ou ACCIDENTS)**

Pour être prises en considération, toutes réserves ou réclamations doivent obligatoirement figurer sur la feuille de match avec un rapport de l'arbitre et être confirmées par fax sous 24h.

**Signature du capitaine  
de l'équipe plaignante**

**Signature du Juge Arbitre**

**Signature du capitaine  
de l'équipe adverse**